

Département des Pyrénées-Orientales  
Arrondissement de Perpignan  
EXTRAIT du registre des délibérations du  
Conseil municipal de Bompas  
Séance du 11 mars 2021

**Membres en exercice** : 29

**Membres ayant pris part à la délibération (29)** : Laurence AUSINA, Didier MALE, Carmen ARANEGA, Jérôme RUMEAU, Marie-Josée VIEGAS, Gilles GUILLAUME, Marina PICORNELL, Jean-François FRANCHET, Sylvie TROTIN, Guy FERNAND, Jean Pierre SERRIE, Yolande LAFRANCAISE, Colette GONZALVEZ, Dominique TEXTORIS, Bernard MARY, Marie DARNER, Claude CAMPS, Carole COLMENERO, Jérôme CATHALA, Arnaud TREMOUILLE, Alexandre BEZAULT, Lucy FERRER, Pierre TILLOIS, Monique MORELL (procuration à Brigitte Lesieur), Alain GRIEU, Brigitte LESIEUR, Michel CUGULLERE, Philippe DE VOLONTAT, Caroline LANGLAIS

**Date de convocation** : 02 mars 2021

**Secrétaire de séance** : Pierre TILLOIS

**Objet : Convention « Hand'avant 66 »**

Le jeudi 11 mars 2021 à dix-neuf heures, le Conseil municipal de Bompas, dûment convoqué, s'est réuni en mairie, sous la Présidence de Laurence Ausina. Le nombre étant suffisant pour délibérer valablement, le Maire déclare la séance ouverte.

Il est expliqué que les associations « Mireille Bonnet » et « Les Francas des Pyrénées Orientales » via la convention « Hand'avant 66 » collaborent avec les collectivités à l'inclusion dans la société, notamment dans les temps périscolaire et extrascolaire, des enfants en difficultés.

La convention est présentée.

Il est proposé de valider cette convention pour une durée de 3 ans et d'autoriser le Maire à la signer.

**OUI CET EXPOSE, ET APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL DECIDE A L'UNANIMITE :**

- Décide de valider le partenariat comme présenté
- Décide de valider la convention
- D'autoriser le maire à signer la convention

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme

Bompas, le 11 mars 2021

Laurence AUSINA  
Maire



PUBLIÉ LE .....12 MARS 2021